



## Initiation à l'homéopathie en élevage

**DUREE :** 7 H soit 1 jour(s)

**INTERVENANT :** Hubert HIRON, vétérinaire

Face à l'évolution des pratiques dans un contexte d'utilisation problématique des antibiotiques, la limitation de leur disponibilité, les risques de contamination des collectes, leurs effets déclinants par développement de bactéries résistantes, les éleveurs souhaitent se tourner vers de nouvelles pratiques. Les médecines naturelles sont même imposées par le cahier des charges de l'agriculture biologique (REPAB) en première intention.

Par ailleurs, la médecine conventionnelle se trouve démunie dans certaines situations pour lesquelles elle ne dispose pas de solutions thérapeutiques adaptées, laissant les animaux en souffrance. L'homéopathie s'adresse aussi à ces cas avec régulièrement des résultats démontrant toute son originalité et sa puissance.

La connaissance de l'homéopathie et de la réglementation qui s'y rattache est donc une opportunité dans ce contexte. Un éleveur formé associé à un vétérinaire compétent est la base d'une évolution harmonieuse et productive de l'élevage français.

### OBJECTIFS

Connaître les bases de l'homéopathie et de son utilisation élémentaire en gestion de santé de l'élevage. Connaître ce qu'on peut en attendre et savoir quand il vaut mieux l'éviter.

### PROGRAMME

Jour 1 :

Matin : 3h30

Objectifs :

Savoir ce qu'est l'homéopathie,

Savoir ce que l'on peut en attendre,

Connaître les conditions d'utilisation.

Connaître les bases réglementaires et pratiques

Savoir choisir ou ne pas choisir l'homéopathie en pratique

Après-midi : 3h30

Objectifs :

Connaître les principales lois de l'homéopathie

Savoir observer : le regard homéopathique

Connaître les fondamentaux permettant le choix du remède.



## METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

QCM d'évaluation des acquis et des compétences en début et en fin de formation

Un document complet est remis à chaque participant.

Moyens matériels : pas de matériel spécifique requis

## MODALITE D'EVALUATION

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

## TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

## PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

## PRE REQUIS

Aucun

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Délivrance d'une attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer, maximum 15 personnes

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site [www.odfi-zoneverte.com](http://www.odfi-zoneverte.com)

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le GIE Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de stagiaires est insuffisant et/ou trop important

Nous contacter pour plus d'information

**Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur [www.odfi-zoneverte.com/nos-conditions-formation](http://www.odfi-zoneverte.com/nos-conditions-formation)**

## CONTACT

**Adresse internet** : [zoneverte@giezoneverte.com](mailto:zoneverte@giezoneverte.com)

**Responsable administrative et formation** : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

**Courrier** : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par

